



La voie professionnelle, un véritable choix d'orientation

Novembre 2015

sommaire

Un accès à la voie professionnelle toujours problématique	4
Des initiatives institutionnelles nombreuses mais des résultats insuffisants	7
Pour une meilleure orientation : rapprocher familles, écoles et entreprises	11
Références	18

Les **Communications** du CESE visent à interpellier et « mettre le projecteur » sur une problématique, sinon urgente, tout au moins insuffisamment prise en compte par les décideurs locaux ou manquant de visibilité au niveau régional, afin de susciter le débat. Élaborées en un temps limité, les communications se distinguent des rapports d'autosaisine qui procèdent à une analyse plus approfondie des problématiques régionales économiques, sociales et environnementales et formulent des préconisations précises. Elles peuvent être amenées à faire l'objet d'approfondissements ultérieurs sous forme d'autosaisine.

Comment dynamiser l'orientation en voie professionnelle ?

L'orientation est un sujet d'une permanente actualité, complexe et essentiel. En voie initiale, elle est perçue comme une condition de la réussite ou comme une cause de l'échec scolaire ; tout au long de la vie, elle est une condition d'épanouissement individuel, social et professionnel.

Dans plusieurs travaux antérieurs, le CESE de Franche-Comté a traité de la voie professionnelle sous plusieurs angles : le « mixage » (ou rapprochement) des lycéens et apprentis au sein des établissements de formation, les conditions matérielles de logement et d'hébergement des apprenants, la gouvernance de l'orientation, depuis l'information des familles sur les métiers et les formations jusqu'à l'élaboration de la carte régionale des formations professionnelles.

Aujourd'hui, il s'intéresse à nouveau à ce sujet et à l'orientation de façon spécifique, car il a décelé une problématique préoccupante dans la diminution des effectifs en voie professionnelle en Franche-Comté ces dernières années. Or, pour le CESE, la voie professionnelle doit être une voie d'excellence, tournée vers l'insertion et offrant des débouchés dans des emplois non pourvus. Elle peut également répondre aux attentes de nombreux jeunes car elle offre la possibilité d'être suivie, soit sous statut scolaire, soit en apprentissage en alternance avec un statut de salarié, ou par contrat de professionnalisation.

Même si des évolutions peuvent être constatées, le décalage persiste entre les dispositifs pensés par les pouvoirs publics et les réalités du terrain. En croisant les approches, le CESE entend mettre en avant certaines actions, tracer des pistes de réflexion concrètes et pragmatiques, dont les acteurs devront se saisir afin d'ouvrir de nouvelles perspectives sur la question de l'orientation en voie professionnelle.

Pour traiter ce sujet dans un temps limité, il n'était pas envisageable de mener un énième travail d'état des lieux global du fonctionnement de l'orientation ; les publications sont déjà légion. Le CESE a souhaité élaborer sa réflexion à partir des analyses existantes en les éclairant de la parole des premiers acteurs concernés, à savoir les jeunes eux-mêmes ; ce rapprochement est une caractéristique que le CESE de Franche-Comté a cultivée au fil de son histoire, depuis les Rencontres de la jeunesse organisées en 2007 aux « Entretiens croisés » organisés avec l'U-Sports de l'Université de Franche-Comté. Le CESE est allé à la rencontre de collégiens à Saint-Vit et à Salins-les-Bains, afin de recueillir des éléments sur leur façon de s'orienter, leur perception de la voie professionnelle et leurs besoins en orientation. Il convient donc de considérer leurs propos comme des témoignages, apportant une note qualitative aux statistiques régionales - lorsqu'elles existent - et nationales. Le CESE remercie toutes les personnes sollicitées pour leur aide à la réflexion.

Cette communication a été conduite par un groupe de travail transversal réunissant les 4 collègues du CESE de Franche-Comté et composé de **Claire-Marie Chappuis**, rapporteure, **Stéphane Faucogney**, animateur, **Bernard Barthod**, **Christine-Noëlle Baudin**, **Françoise Bevalot**, **Jean-Claude Brady**, **Marie-Claire Budna**, **Gérard Coulon**, **Daniel Courjon**, **Jacqueline Devecchi**, **Michel Faivre-Picon**, **Yannick Favory**, **Béatrice Genet**, **Nicole Guyot**, **Gilbert Jacquot**, **Sylvie Loupias**, **Jean-François Parrot**, **Marie-Laure Schneider**.

Ce rapport a été adopté à la majorité - 1 contre (Michel Bergeret) et 1 abstention (CGPME) - lors de la séance plénière du mardi 3 novembre 2015.

UN ACCÈS À LA VOIE PROFESSIONNELLE TOUJOURS PROBLÉMATIQUE



Alors que la Franche-Comté se place parmi les premières régions industrielles de France, on note ces dernières années une désaffection de plus en plus importante des formations techniques et professionnelles, de même pour les métiers de l'industrie. Ainsi, la baisse des effectifs est régulière d'une année à une autre dans la voie professionnelle.

Une voie encore peu attractive ou empruntée par défaut

Les données statistiques viennent confirmer cette observation. On constate une baisse de 2 % des effectifs en formation professionnelle en 2013-2014 (1). Cette tendance paraît se confirmer à la rentrée 2015 dans certains secteurs (Bâtiment Travaux publics, par exemple) et tout particulièrement au niveau V. Par ailleurs, selon la direction régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (2), les effectifs dans les formations professionnelles en Franche-Comté, stables depuis 5 ans, connaissent une baisse de près de 5 % à la rentrée 2014/2015. L'apprentissage agricole en Franche-Comté connaît de même une baisse de 4,5 % de ses effectifs entre 2013 et 2014 et dans les autres domaines.

Cette baisse rejoint une tendance nationale : une étude de la DARES de février 2015 (« l'apprentissage en 2013 ») pointe en effet une baisse de 8 % des nouveaux contrats d'apprentissage entre 2012 et 2013 (273 000 nouveaux contrats signés) dans le secteur privé et de 3 % dans le secteur public (9 400 nouveaux contrats signés). Elle montre le recul observé pour tous les niveaux de formation, notamment pour les formations préparant au CAP-BEP et au baccalauréat professionnel. Il est à noter que l'ampleur de la désaffection pour cette voie est en partie atténuée par le développement de l'apprentissage dans le supérieur.

(1) Région Franche-Comté, Direction de la Formation tout au long de la vie, Service prospective, « Évolution des effectifs en formation initiale dans les établissements franc-comtois du second degré », février 2015.

(2) Annuaire 2014, Agreste Franche-Comté.

Pourquoi ?

Le premier réflexe consiste à expliquer la baisse des effectifs en voie professionnelle par le vieillissement général de la population. Alors qu'en 1999 la Franche-Comté comptait 79 369 jeunes de 15 à 19 ans, soit 7,1 % de la population, on compte en 2014 69 605 jeunes de la même tranche d'âge, soit 5,9 % de la population de la région. Cette explication trouve vite ses limites. Les reculs constatés dans la voie professionnelle sont supérieurs à la baisse démographique globale. Ils sont en réalité corrélés à une hausse des effectifs de la voie générale, la chute des effectifs dans la voie professionnelle étant d'abord liée à des choix d'orientation. Le CESE de Franche Comté a cherché à comprendre les raisons d'un tel phénomène, le conduisant à distinguer des raisons d'ordre socio-historiques, des raisons structurelles et des facteurs institutionnels.

Une mauvaise image

Le constat sur la voie professionnelle est bien connu, comme le rappelle Yves Lichtenberger, alors conseiller au Commissariat général à l'investissement : « *malgré leur importance sans cesse réaffirmée, les formations professionnelles, en particulier continues, n'ont cessé de rester marginalisées par rapport aux formations dites générales et initiales* »(3).

Cette réalité résulte du fait que la voie professionnelle est encore trop souvent proposée à des élèves dont le niveau est jugé trop faible pour suivre en filière générale, devenant alors un choix par défaut.

Parallèlement, il faut noter les profondes évolutions des lycées professionnels vers les formations tertiaires, à la sortie desquelles les élèves se retrouvent en concurrence avec ceux issus des filières générales. Ce phénomène prive alors les diplômés de ces formations professionnelles des débouchés qui leur étaient promis.

Si la voie générale est privilégiée, c'est souvent parce qu'elle permet de repousser l'échéance du choix d'orientation. En effet, par nature, elle permet plus de débouchés au jeune lycéen et est encore souvent perçue comme la "voie royale" à l'instar des filières S. C'est ainsi que certains élèves s'inscrivent en lycée général, sans que celui-ci soit adapté à leur besoin ou à leur projet, risquant ainsi de rencontrer des difficultés dans leur parcours.

La culture de l'élite à la française, la méconnaissance de la voie professionnelle comme voie de formation noble et source de développement personnel des jeunes, contribuent à ce que la voie générale soit encore privilégiée en France.

Des filières et des métiers méconnus

Plusieurs études mettent en évidence le fait que :

- Les jeunes estiment avoir les informations nécessaires pour s'orienter mais manquent de connaissances sur les formations existantes et les filières « porteuses ».
- Un décalage existe entre, d'une part, les attentes des PME vis-à-vis des jeunes diplômés et, d'autre part, la perception de l'entreprise par les jeunes.



(3) Colloque de la Conférence des présidents d'université, 28 et 29 novembre 2013.

• Le manque d'attractivité de nombreux secteurs est lié au fait que les jeunes en ont souvent une seule et unique vision en tant que consommateurs.

Quelle vision par le terrain ?

Les entretiens menés auprès des collégiens ont illustré ces constats : en effet, sont ressorties les idées de pénibilité des métiers, de rémunération trop faible, des possibilités de parcours peu lisibles, et en définitive une perception de l'entreprise et plus précisément de l'industrie très éloignée de la réalité.



Quel bilan ?

Au cours de son travail, le CESE a retrouvé l'essentiel de ces constats. Il ressort les éléments d'explication ci-après :

En amont du choix d'orientation :

- une prise en compte trop tardive de la démarche d'orientation,
- une absence de diversification de l'enseignement avant la 3^e ne permettant pas de concevoir l'orientation autrement que vers la voie générale,
- des critères d'affectation plus que d'orientation basés en grande partie sur les résultats de l'élève : ainsi, un élève dont le niveau est estimé trop faible sera orienté en filière professionnelle par défaut ; à l'inverse, un élève trop bon serait quasiment coupable d'aller en voie professionnelle et non générale,
- une communication mal adaptée. Lors des auditions, il a été intéressant de constater que les élèves préfèrent un contact direct et des rencontres personnelles ou par l'intermédiaire du collège, plutôt que des supports d'information papier ou internet.

Après le choix ou le non choix d'orientation :

- des possibilités de poursuite d'étude encore très limitées vers les BTS, où des élèves des filières professionnelles sont mis en concurrence avec des élèves de filière générale,
- des difficultés pour se réorienter, notamment vers des filières générales ou vers d'autres filières professionnelles, à l'instar de ce qui existait précédemment avec les classes passerelles : les acquis des titulaires d'un bac professionnel ne les préparent ni aux contenus de formation, ni aux méthodes de l'enseignement universitaire,
- une offre de formations à la fois pléthorique et peu lisible et des diplômes pour la plupart sur-spécialisés. Ainsi en témoigne le DRH d'un groupe de commerces de proximité : « **la cartographie des formations éligibles à l'apprentissage dans le supérieur s'est considérablement densifiée. Les diplômes se ressemblent à s'y méprendre, ce qui ne facilite pas la tâche des dirigeants en phase de recrutement des apprentis** ».





DES INITIATIVES INSTITUTIONNELLES NOMBREUSES MAIS DES RÉSULTATS INSUFFISANTS

Afin de remédier à cette baisse des effectifs en voie professionnelle, de nombreuses initiatives, portées par les élus, les acteurs socioprofessionnels, ou encore directement par les filières ont été mises en place. On citera de façon non exhaustive :

- Les documents stratégiques élaborés par l'État et la Région (Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles - CPRDFP 2011-2015-, qui inclura dans sa version suivante un volet orientation), élaborés et mis en œuvre avec les principaux partenaires de l'apprentissage (branches et organisations professionnelles, chambres consulaires, association régionale des missions locales).
- Très récemment, le plan de lutte contre le décrochage scolaire annoncé lors du Conseil Interministériel de la Jeunesse de juillet 2015, et au niveau régional, le protocole d'accord de développement de l'apprentissage signé en mai 2015 par la Région, l'État (Préfet, direction régionale de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale).
- La création de lieux de concertation (par exemple les bassins d'éducation dans l'académie de Besançon).
- Les actions de promotion, de portes ouvertes, de sensibilisation soutenues par l'État et la Région ; les conventions entre établissements et branches professionnelles visant à faire découvrir les métiers.
- Les supports presse et internet, très nombreux (4).

Pour autant, les résultats de toutes ces mesures dont certaines sont récentes n'apportent pas les effets escomptés. Divers éléments peuvent l'expliquer.

(4) Ma voie pro (<http://www.onisep.fr/voie-pro>) est un site de l'ONISEP et d'Agefa PME qui permet de se renseigner sur la voie professionnelle. Il est destiné aux collégiens, aux lycéens, étudiants et apprentis. Il propose une entrée par région : offre de formation, métiers porteurs, informations sur le projet d'orientation, lieux ressources... Le portail européen pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle de l'ONISEP (<http://mavoieproeurope.onisep.fr/>) propose des informations et conseils pour les jeunes, équipes éducatives et entreprises. Il met en avant la mobilité comme sésame qui ouvre des portes et favorise l'insertion professionnelle. En Franche-Comté, le portail de la jeunesse (<http://www.jeunes-fc.com/>) propose un espace de présentation de l'apprentissage et de l'alternance. On peut citer également les suppléments annuels paraissant dans la presse régionale sur « les métiers et formations », et les guides régionaux de l'ONISEP distribués gratuitement à chaque élève de terminale des établissements publics et privés sous contrat.

Une approche de l'orientation trop tardive

Les ambitions affichées

Selon l'Éducation nationale, « l'orientation se prépare de manière progressive tout au long du parcours scolaire ». L'élève doit être en capacité d'enquêter, recueillir des informations, les analyser et les confronter pour s'orienter, il doit construire son parcours en choisissant à chaque palier (de la 6^e à la terminale) la poursuite d'études la plus en adéquation avec ses compétences, ses envies, et ses difficultés.

Parmi les outils et ressources disponibles

Le « parcours Avenir » individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel de la 6^e à la terminale. Il remplace, depuis la loi pour la programmation et la refondation de l'école de 2013, le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).



Mais l'analyse du processus d'orientation montre :

- l'influence toujours forte de l'environnement familial dans le choix d'orientation,
- l'aggravation de la perception de non ascenseur social de la voie professionnelle,
- les limites liées à la concurrence de la formation par la voie générale pour la poursuite de la voie professionnelle aux niveaux IV et V,
- les difficultés pour faire un choix : si pour l'élève qui a fait le choix de son métier, la question de son orientation ne se pose pas, elle reste en revanche entière pour la majorité des élèves de 4^e, 3^e, ou même bacheliers, sans idée précise du métier qu'ils veulent exercer, ou dont les souhaits initiaux ont légitimement évolué au cours de leur l'adolescence.



Les élèves rencontrés ont témoigné

- du privilège donné à la réalité vécue par rapport à l'information « donnée et consommée » : Internet n'est pas la source d'information première ; les stages sont jugés utiles mais devraient être améliorés,
- du besoin de rencontres physiques directes pour découvrir le métier et l'entreprise,
- du besoin d'aborder l'orientation plus tôt dans la scolarité,
- de la faible prise de conscience du fonctionnement concret et des responsabilités qu'implique le statut d'apprenti.

Les retours du terrain laissent à penser que

- l'action des pouvoirs publics ne se focalise pas suffisamment sur le collège et intervient dès lors trop tard,
- la mise en œuvre du Parcours Avenir n'est pas intégrée dans l'emploi du temps des élèves et des enseignants,
- un décalage persiste entre les ambitions affichées et les moyens (nombre de conseillers d'orientation-psychologues, amélioration qualitative et quantitative des stages, intégration de ces problématiques dans les emplois du temps...),

- toutes ces actions au final relèvent de la responsabilité du professeur principal, responsabilité qu'il ne peut assumer par manque de disponibilité.

Un lien insuffisant entre les établissements et le monde économique

Des acteurs identifiés

Cette mission de rapprochement, à travers divers dispositifs, implique aujourd'hui de multiples acteurs : au niveau du Rectorat (DAFPIC, la mission école-entreprises), des établissements scolaires (réfèrent entreprises), des branches et organisations professionnelles...



Mais les retours du terrain mettent en évidence

- des relations épisodiques, variables d'un établissement à un autre entre la direction, l'équipe éducative et le bassin économique local,
- un manque de coordination (par exemple, lors de la « Semaine de l'industrie » où les agendas des collèges et des entreprises ne sont pas toujours coordonnés),
- un manque de suivi et d'évaluation des initiatives : comment mesurer l'impact qualitatif de ces différents événements sur le choix d'orientation des élèves ?
- l'insuffisance de moyens dont dispose le réfèrent entreprises de l'établissement scolaire.

Une communication peu efficace

Les retours du terrain mettent en évidence



- des outils d'information peu adaptés au public visé, tels que des affiches d'information qui passent inaperçues,
- face au foisonnement d'informations, la préférence des élèves de la réalité vécue (stage, visites) aux informations disponibles sur papier glacé ou Internet (ex : documentation ONISEP, portails multiples...). L'un d'entre eux déclare lors des entretiens en collège : « **J'ai plus appris de la réalité d'un métier lors de mon stage qu'en lisant un article dans un journal ou sur internet** ».

Les moyens devraient être consacrés à des visites d'entreprise davantage qu'à des campagnes de communication, sans doute de qualité mais sans effet.

Au-delà de la consommation d'information, les élèves ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches : parents, enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, etc. Il s'agit par conséquent de leur expliquer le sens de l'orientation, de les encourager à définir leur(s) projet(s), en mettant l'accent sur le monde professionnel.

Des filières professionnelles trop spécialisées

L'hyperspécialisation des filières ne favorise pas les réorientations et rend plus difficiles les passerelles entre voies de formation. Le guide d'EFIGIP « l'apprentissage en Franche-Comté 2015-2016 » recense près de 250 formations allant du CAP au diplôme bac+5. Chaque niveau de diplôme poursuit une finalité. Les formations sont classées par domaines, des sciences et mathématiques aux services à la collectivité ou services aux personnes, en passant par les échanges et la gestion, la mécanique/électronique/électricité. Les intitulés de certaines formations sont très pointus, voire abscons, et peuvent de ce fait rendre plus difficiles les passerelles pour un élève qui voudrait se réorienter.



Exemple : La thématique « Échanges et gestion » comporte deux bacs pros commerce, dont l'un en spécialité « e-commerce développement des circuits courts du terroir »...

La thématique « productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soin aux animaux » contient pas moins de 3 bacs pros spécialisés : un bac pro « conduite et gestion de l'entreprise hippique », un bac pro « conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante élevage », et un bac pro « technicien-conseil vente en animalerie ».

Dès lors, qu'en est-il du contenu de ces formations et des possibilités d'évolution, de réorientations réelles, d'une formation à l'autre ou vers une autre voie de formation ?

Des stages insuffisants

Les retours du terrain mettent en évidence

- le faible nombre de stages et leur durée,
- des missions trop abstraites ou trop anecdotiques ne permettant pas une appréhension satisfaisante du métier,
- un choix de stages trop dépendant d'une offre trop locale et ne correspondant pas aux souhaits de l'élève,
- des stages vécus souvent comme une contrainte (exemple de l'obligation de faire un rapport). Des élèves interrogés résumant ainsi le propos : **« Ce serait mieux si le stage d'observation pouvait être allongé au-delà de trois jours. On pourrait avoir la possibilité de faire plus de stages non obligatoires. Les tâches que l'on nous confie lors de nos stages sont trop abstraites. Le mini-stage en lycée professionnel peut parfois ne durer que deux heures l'après-midi et on n'a pas le temps de se rendre compte vraiment du contenu des formations. »**



POUR UNE MEILLEURE ORIENTATION : RAPPROCHER FAMILLES, ÉCOLES ET ENTREPRISES

Comme cela vient d'être souligné, beaucoup des actions déjà entreprises par les pouvoirs publics dans l'objectif de mobiliser les acteurs concernés par l'orientation et de mutualiser les actions existantes répondent, en partie, aux diverses préconisations émises par le CESE dans ses travaux antérieurs. Le dossier déposé par la Région en septembre 2014 au titre du Programme investissements d'avenir concernant la valorisation des métiers de l'industrie, en est un exemple. Pour autant, l'évaluation qualitative des actions mises en place et de leur impact à terme sur les décisions d'orientation des jeunes fait défaut. Le nombre de candidats en voie professionnelle continue de chuter. Les faits le montrent : la méconnaissance des métiers, les visions fantasmées de l'entreprise perdurent ; et 8 ans après les Rencontres de la jeunesse, les jeunes continuent d'exprimer la même forme de désarroi au moment de leur orientation. Certes, initiatives et informations sur ce sujet foisonnent, mais ils expriment le besoin d'une connaissance pratique des métiers et d'un accompagnement adapté et efficace dans leurs démarches et leurs choix.

Les pistes de réflexion formulées ci-après doivent s'inscrire dans le nouveau contexte marqué par la mise en place au 1^{er} janvier 2016 du Service public régional de l'orientation (SPRO). La finalité affichée est de « garantir à tout individu quel que soit son statut, l'accès à une information gratuite et objective sur les métiers et l'offre de formation ainsi qu'à des services de conseil et d'accompagnement à l'orientation ». Dans ce nouvel environnement, les compétences en matière d'orientation resteront partagées entre :

- l'État, pour les établissements scolaires et d'enseignement supérieur,
- la Région, en charge de la coordination des acteurs intervenant dans l'orientation des actifs : Pôle Emploi, Missions locales, Cap emploi, l'Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel formation (OPACIF), l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Un enjeu majeur sera la concertation et la coordination des actions. À cet égard le **nouveau Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) doit jouer un rôle central**. Associant l'État, la Région, les syndicats de salariés et organisations d'employeurs, sa

mission est d'assurer à l'échelle régionale l'articulation des politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle. **Dans ses activités de concertation et d'évaluation, il peut ainsi constituer un lieu d'évaluation qualitative des pratiques existantes et de partage de bonnes pratiques en matière d'orientation.** En particulier, le groupe de travail « évaluation » mis en place au sein du CREFOP de Franche-Comté pourrait travailler sur ce sujet.

Afin d'améliorer concrètement l'orientation des jeunes vers la voie professionnelle, le CESE formule les pistes d'actions suivantes.

Agir au niveau des parents

L'Éducation nationale mentionne les parents comme partie intégrante de la communauté éducative (cf. le portail des professionnels de l'Éducation, Eduscol). Leur rôle est fondamental dans le processus d'orientation afin d'aider le jeune à formuler en confiance ses préférences et son choix d'orientation.

À ce titre le CESE propose de :

- **Créer une plate-forme virtuelle d'échange** associant parents, enseignants, élèves, chefs d'entreprise, branches et organisations professionnelles afin de relayer l'information sur les métiers qui recrutent et les possibilités de stage en entreprise. Dans cette perspective, le portail internet « orientation formation emploi Franche-Comté » pourrait être promu auprès des équipes éducatives et des élèves et aménagé le cas échéant. De même pour le réseau social Jobirl (<http://www.jobirl.com/>) qui propose un espace d'échange et de rencontres entre les jeunes de 14 à 25 ans et des professionnels, par secteurs, école, types de formation. Des initiatives de cette nature pourraient être promues au sein des établissements et lors des réunions de parents d'élèves.



- **Prolonger ces initiatives virtuelles par la multiplication** (au niveau local, par exemple, dans les bassins d'éducation) **d'espaces de rencontres physiques** entre branches et organisations professionnelles, parents, chefs d'entreprise, enseignants, membres de centres d'information et d'orientation, représentants institutionnels... afin de partager les problématiques, de sensibiliser sur l'importance d'engager le travail d'orientation le plus tôt possible, leur donner des indicateurs de réussite d'une bonne orientation.

- Enfin, **généraliser les initiatives permettant aux parents de venir présenter leur propre métier** (« forum des parents »).

Renforcer les partenariats entre les établissements scolaires et les acteurs socio-économiques

Depuis 2000, la « Semaine école-entreprise » (SEE) met en relation les entreprises et le monde éducatif. Diverses actions jalonnent cet événement :

- visites d'entreprises, qui font découvrir aux élèves le fonctionnement d'une entreprise et de l'environnement dans lequel elle évolue,

- mini-entreprises, pour faire appréhender de manière ludique et pratique le monde de l'entreprise à leurs élèves,
- concours, qui incitent les élèves à développer leur curiosité pour des thèmes nouveaux, rarement abordés dans les enseignements traditionnels,
- interventions de professionnels dans les classes pour mieux comprendre les mutations à venir du marché du travail,
- rencontres entre enseignants et chefs d'entreprise, qui favorisent le dialogue et aident les enseignants à mieux comprendre les enjeux économiques.



Au niveau national sont concernés plus de 200 000 élèves, 11 000 entreprises et 19 000 enseignants. Or, on constate au niveau local que ces actions, bien qu'emblématiques, ne touchent pas suffisamment de classes et d'élèves car elles se limitent souvent aux élèves de 3^e découverte professionnelle (DP3).

Ainsi, aujourd'hui, le rapprochement entre écoles et entreprises doit trouver de nouveaux modes d'expression. Outre l'application effective dans tous les établissements du « Parcours Avenir » (information, orientation et découverte du monde économique et professionnel) prévu par la loi de 2013 pour la refondation de l'école de la République, le CESE propose de :

- **Systématiser la diffusion des supports d'information** des organismes et branches professionnelles au sein des établissements.

- **Organiser régulièrement dans les établissements** (par exemple, une demi-journée par trimestre), au moins à l'échelle des bassins d'éducation, **des visites d'entreprises, de salons professionnels, de**



- branches et organisations professionnelles, voire de l'enseignement supérieur.** Cela passe nécessairement par **garantir le financement de la logistique de transports des élèves des collèges.**

- S'agissant des **séquences d'observation en milieu professionnel** - quelques jours que doivent obligatoirement réaliser les collégiens en 3^e dans des entreprises, associations, administrations ou établissements publics -, il conviendrait de **les organiser plus tôt dans la scolarité, d'accroître leur nombre et leur durée et de développer un contenu dépassant la seule observation.**

Le CESE suggère au Rectorat d'évaluer les initiatives existantes et, à titre expérimental, d'intégrer certains de ces dispositifs dans le cadre des enseignements pluridisciplinaires prévus par l'actuelle réforme des collèges et ce, dès la 5^e.

En illustration, **le CESE repère deux initiatives** contribuant, l'une à valoriser la voie professionnelle, la seconde à favoriser la connaissance des métiers et le partenariat entre une filière professionnelle et les collèges :

- « **L'apprentissage, pourquoi pas moi ?** » **Action de sensibilisation des élèves de 3^e à l'apprentissage.** Cette action actuellement financée par la Chambre régionale de commerce et d'industrie de

Franche-Comté vise à valoriser l'apprentissage, montrer que c'est une voie possible à tout niveau, à n'importe quel moment. Elle vise aussi à faire tomber certaines idées reçues. À la mi-2015, les interventions en collèges en début de 3^e et en fin de 4^e ont concerné 22 collèges et 659 élèves ont participé.

■ **Les actions de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP).** La FRTP mène deux actions pour l'information, l'orientation et la connaissance des métiers des travaux publics. La première vise à faire découvrir les métiers des travaux publics aux élèves de 3^e DP qui vont choisir leur orientation en fin d'année. La seconde vise à informer les enseignants et les conseillers d'orientation psychologues sur les métiers des travaux publics, former des équipes éducatives aux métiers des travaux publics. Proposée dans le cadre du plan de formation académique, cette journée combine sur 2 demi-journées 2 volets, visites de chantiers et interventions dans les collèges, les frais de déplacement étant pris en charge par la Fédération. Elles sont menées en partenariat avec le Rectorat et l'ONISEP. Sur 2007/2008 (années comportant les données les plus variées et permettant d'en apprécier les effets), les 26 entreprises participantes ont permis de sensibiliser plus de 1 000 élèves et 120 enseignants dans 53 collèges. Sur une fourchette de 100 à 200 dossiers de candidatures pour les entrées en apprentissage dans les travaux publics, 10 % des élèves se sont orientés après avoir découvert les travaux publics en classe de 3^e DP. Depuis, on observe cependant un effritement du nombre de collèges participant et une moindre disponibilité des entreprises du fait de la crise économique. Pour les années à venir, la FRTP ambitionne de prolonger ces actions en les adaptant aux pratiques des jeunes (recours accru aux réseaux sociaux, NTIC, etc.). Ce genre d'actions reçoit un bon accueil de la part des élèves et des professeurs, elles créent un lien concret entre le monde de l'éducation et de l'entreprise et favorise l'enrichissement mutuel. Les élèves acquièrent



une vision plus juste et sans a priori des métiers. Les enseignants soulignent également la complémentarité des visites sur le terrain avec les présentations faites en collèges. Un collège de Luxeuil-les-Bains ayant participé à l'action menée par la FRTP souligne ainsi que « *l'intervention en collège permet au minimum l'émergence à la conscience des élèves d'un certain niveau d'exigence professionnel, d'une partie du cadre et des contraintes du monde des travaux publics, de la notion de culture d'entreprise... Ce cycle [sur les travaux publics] nous aura permis de découvrir l'importance de deux autres secteurs auxquels nous allons maintenant nous intéresser : celui du bois et celui du transport et de la logistique* ».

Collèges - entreprises : identifier les interlocuteurs

Le CESE propose que les branches et organisations professionnelles ou chambres consulaires s'engagent à fournir aux établissements :

■ selon une périodicité à définir mais régulière, les listes des maîtres d'apprentissage en entreprises et des besoins en apprentis à court et moyen terme dans ces entreprises,

- la liste des entreprises acceptant des visites ou souhaitant/pouvant mettre en place des collaborations avec les établissements.

Il propose que les établissements et le Rectorat :

- garantissent le statut des « référents entreprises » au sein des établissements (via une lettre de mission académique du Recteur et les moyens correspondants),
- fournissent aux interlocuteurs du monde socio-économique la liste des « référents entreprises » au sein des établissements scolaires.

Au titre de ses compétences, et en lien étroit avec les Missions locales et les Permanences d'accueil information orientation (PAIO), la Région doit assurer ce rôle d'évaluation, de coordination et de suivi de ces initiatives afin de les dynamiser.

Passer du discours aux actes : repenser la voie professionnelle comme une voie de réussite

Il existe malheureusement encore un trop grand décalage entre les discours de valorisation de la voie professionnelle et la réalité constatée : la voie professionnelle reste souvent choisie par défaut, alors qu'elle est une voie de formation à part entière.

La voie professionnelle doit être conçue dans un lien entre collège, lycée et enseignement supérieur. Le CESE souligne la nécessité de rendre effectives les passerelles entre les formations. Cela passe nécessairement par l'amélioration des niveaux dans les disciplines générales afin de permettre les poursuites d'études et les (ré)orientations dans de bonnes conditions.



Le CESE recommande de :

- **Assurer la possibilité de poursuite d'études en BTS, et pour cela maintenir l'offre de formation et réserver un nombre de places suffisant pour les titulaires d'un bac professionnel.** En effet,

la concurrence est vive avec les titulaires de bacs généraux notamment scientifiques.

- **Rendre les diplômes plus polyvalents en atténuant leur spécialisation** ou en renforçant les enseignements généraux de tronc commun.

- **Réfléchir à des moyens de communication plus efficaces, lisibles et compréhensibles, en impliquant les branches et organisations professionnelles, voire les anciens élèves.** En effet, connaissant peu dans l'ensemble le fonctionnement de la voie professionnelle et son articulation avec les autres voies de formation,

les élèves ont besoin que l'information délivrée porte à la fois sur les métiers et sur le fonctionnement de la voie de formation professionnelle, les implications concrètes, les possibilités de passerelles, etc.



Faciliter le parcours en apprentissage

Alternant la formation au sein d'une entreprise et au sein d'un établissement, le jeune apprenti doit assumer comme dans le monde du travail, la recherche et la gestion d'un logement et des déplacements réguliers. En outre, chez son employeur il est confronté au droit du travail, au rapport à la hiérarchie... Autant de responsabilités dont les jeunes n'ont pas toujours conscience en amont de leur orientation et auxquelles ils ne sont pas préparés.

Dans le cadre de ses compétences en apprentissage, la Région Franche-Comté met en place des aides prenant en charge une partie des dépenses d'hébergement, de transport, de restauration, d'équipement ; elle favorise la mobilité des apprentis en entreprises à l'étranger et octroie aux CFA des subventions permettant d'améliorer la qualité de la formation en apprentissage.



Prenant acte de ces aides et de leur utilité, le CESE rappelle avoir produit sur le logement des apprenants un rapport de saisine à la demande de l'Exécutif régional en 2010. Depuis, certaines initiatives dignes d'intérêt ont été mises en place, telles « un toit, un apprenti ». Cette initiative de réseau (Agence immobilière à vocation sociale, Association pour l'accueil résidentiel, l'insertion et l'accompagnement dans le logement, - ARIAL ex-AMAT, Maisons familiales rurales -MFR, Fédération départementale des coopératives laitières -FDCL, Franche-Comté Active, Réseau rural Franche-Comté, MSA Franche-Comté) est soutenue par le Conseil régional, l'État et l'Europe (FEADER). Son objectif est de développer pour des besoins de jeunes en formation en alternance ou en stage des solutions d'hébergement en structures ou chez les particuliers disposant de chambres ou de logements inoccupés.



Au-delà de cette initiative, qui doit être saluée,

■ Le CESE rappelle quelques préconisations, très concrètes, autour de 2 axes et à destination d'un panel très large d'acteurs :

- 1- l'identification et la labellisation des logements, à destination de la Région, des bailleurs sociaux, du logement chez l'habitant, du Centre régional de l'information jeunesse,
- 2- une démarche d'accompagnement et d'animation des organismes aidant les accueillants, pilotée par la Région.

À suivre...

Au collège, le choix d'orientation est l'enjeu essentiel pour les élèves et leur famille. La filière professionnelle doit devenir un choix éclairé, construit ; elle ne peut plus être un choix par défaut. C'est donc bien sur le collège que doivent porter les efforts des différents acteurs de l'orientation.

De nombreux dispositifs et actions visent à en favoriser l'accès et de multiples acteurs sont impliqués. Pour autant, les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions et des attentes. La multitude d'initiatives génère une complexité largement due à l'insuffisance de coordination. L'ensemble souffre globalement d'un déficit d'évaluation.

Le contexte de fusion Franche-Comté - Bourgogne, la mise en place de nouvelles instances dans la politique régionale d'emploi, de formation et d'orientation doivent encourager la réflexion collective pour évaluer les actions sur le long terme et en identifier de nouvelles au plus près des besoins.

Les acteurs de la formation et ceux de l'entreprise vivent dans des temps et des cultures différents. L'entreprise, via les filières et les branches professionnelles, est un partenaire clé dans l'orientation des collégiens-lycéens. Elle doit à la fois exprimer ses besoins et mettre en valeur ses atouts, en termes de qualité des produits développés, de modernité de ses technologies, en termes de qualité de vie qu'elle peut offrir à ses futurs collaborateurs. L'école doit confirmer son effort d'ouverture à l'entreprise et, pour ce faire, voir son initiative facilitée par la mise à disposition des moyens nécessaires : temps dégagé et moyens dédiés pour les enseignants référents, etc.

La mise en relation entre ces deux mondes est essentielle. Le Conseil régional, de par ses nouvelles compétences en matière de formation, doit jouer un rôle majeur.

Le CESE préconise la preuve par l'exemple, autrement dit le lancement d'expérimentations, sans plus attendre, même à échelle modeste. De par sa composition, l'assemblée consultative régionale compte notamment en son sein les représentants de l'entreprise, des familles et de l'éducation. Avec la présente communication, elle s'engage à deux niveaux :

- elle s'appuie sur sa capacité d'ouverture pour préconiser des actions concrètes en direction des acteurs de l'école et de l'entreprise,
- elle s'implique dans le processus de rapprochement école-entreprise, avec la proposition d'une expérimentation (ci-contre).

Le CESE propose des mutations fortes du processus d'orientation et de formation, mais elles s'avèrent nécessaires si on veut réellement que la voie professionnelle devienne un choix pertinent pour les parents et les élèves.



Innovante, une expérimentation mériterait d'être généralisée à un niveau de classes complet

Le CFA de l'industrie et le lycée du bois de Mouchard s'associent pour la mise en place d'actions expérimentales en classes de 4^e et de 3^e. Dès novembre 2015, les élèves de 3^e visiteront le CFAI ; puis les représentants du CFAI participeront à des rencontres parents-professeurs. Quatre classes de 4^e seront invitées à participer à la découverte des métiers de la métallurgie lors du Salon des métiers industriels et de l'entreprise (SMILE). L'ambition de cette expérimentation étant de proposer des stages en entreprise début décembre à au moins une dizaine d'élèves et l'objectif de sensibiliser ces stagiaires à toutes les phases de conception, fabrication et commercialisation d'un produit.

Le projet SMILE, amorcé en 2015 dans le cadre du projet de valorisation des métiers de l'industrie en Franche-Comté porté par le Pavillon des sciences, verra le jour en 2016 ; projet s'appuyant sur une découverte interactive des métiers par des jeux de rôle.

Références

Articles de presse

- AEF. *La réforme du lycée professionnel conduit à l'augmentation de bacheliers « moins bien formés » en STS (syndicats)*, 13/03/2015
- Le Monde. *Une nouvelle filière supérieure pour les bacs pros*, 20/12/2014
- La Croix. *Bac pro les limites d'un succès*, 16/6/2014
- Le Monde. *Le bac pro devient un passeport pour le supérieur*, 12/6/2014
- Le Monde. *La triste histoire des bacs pros, gageure pour l'université*, 28/9/2012
- Le Monde. *L'université confrontée à l'afflux de bacheliers professionnels*, 24/7/2011
- Le Monde. *Les difficultés d'orientation des bacs pros*, 18/7/2006
- TOPO FC n°250. *L'accompagnement est primordial, 2^e concertation régionale*, février 2015

Sites

- Conseil régional de Franche-Comté > www.franche-comte.fr/
- EFIGIP > www.efigip.org/
- Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr
- Portail orientation-formation-emploi Franche-Comté > www.orientation-formation-emploi.org/
- Rectorat de l'Académie de Besançon > www.ac-besancon.fr/
- Un apprenti 2 toits : accès au logement pour les jeunes apprentis > <http://1apprenti2toits.jeunes-fc.com/>
- Jobirl, réseau social professionnel pour l'orientation des 14-25 ans > www.jobirl.com/
- CESE Franche-Comté > www.cese.franche-comte.fr/
- CESE Bourgogne > www.region-bourgogne.fr/CESER

Études

- Rémi Thibert. *Le décrochage scolaire, diversité des approches, diversité des dispositifs*, Dossiers d'actualité, Institut français de l'éducation, mai 2013
- Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. *Les parcours des élèves de la voie professionnelle*, décembre 2013
- EFIGIP, cellule veille prospective. *Marché de l'emploi, évolution des métiers, des qualifications et des compétences, synthèse des entretiens réalisés en 2013 auprès des branches secteurs d'activités, et OPCA*, 2014
- Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP-MEN). *Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats*.
- Centre d'analyse stratégique. *Le service public de l'orientation tout au long de la vie*, note d'analyse n° 302, novembre 2012
- CESE Franche-Comté. *Rapport de saisine Le logement des apprenants*, mai 2011
- CESE Franche-Comté. *Rapport de saisine FIP - apprentissage scolaire et voie scolaire : deux parcours pour apprendre un métier*, novembre 2010
- CESE Franche-Comté. *Rapport d'autosaisine Mieux accompagner la jeunesse en Franche-Comté*, juillet 1999
- CESE Franche-Comté. *Avis Prime régionale aux employeurs d'apprentis*, 18 février 2014
- CESE Franche-Comté. *Avis Modalités de financement de l'apprentissage*, 24 juin 2014

CESE Franche-Comté. *Avis Plan Lycées*, 24 juin 2014

CESE Bourgogne. *Avis et rapport sur le Service public régional de l'orientation*, 6 janvier 2015

CESE Bourgogne. *Projet de mise en œuvre et d'animation du service public régional d'orientation de Bourgogne*, 25 juin 2014

CESE Bourgogne. *Avis et rapport Deux problématiques au sein du CPRDF de la région Bourgogne : le décrochage scolaire et l'orientation prioritaire vers la voie professionnelle*, 9 novembre 2011

CESE Bourgogne. *Rapport et avis sur l'aide aux choix professionnels*, 10 décembre 2007

CESE national. *Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle*, 25 septembre 2012

CESE national. *L'alternance dans l'éducation*, 25 février 2014

CESE national. *Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes*, 25 mars 2015

Institut de recherche et de documentation pédagogique de Neuchâtel (IRDP). Léonie Liechti, *L'influence des parents sur le processus d'orientation professionnelle : approche pluridisciplinaire*, avril 2012

Région Franche-Comté, Direction de la Formation tout au long de la vie, service prospective. *Évolution des effectifs en formation initiale dans les établissements franc-comtois du second degré*, février 2015

Pôle Emploi. *Enquête annuelle Besoins en Main-d'œuvre 2015*, 2014



4, square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 62 90 | Fax 03 81 82 83 03 |
cese@franche-comte.fr | www.cese.franche-comte.fr